Modernisation du registre du commerce
Où en est-on ?

Constats

- Les résultats montrent que, dans l'ensemble, aucune avancée essentielle n'a été faite, malgré les tentatives répétées et les différentes clarifications de l'OFJ.
- Dans le cadre du mandat en cours du Conseil fédéral, il faut aborder le besoin de réforme d'ici mi-2026 avec une vision et une stratégie globales.

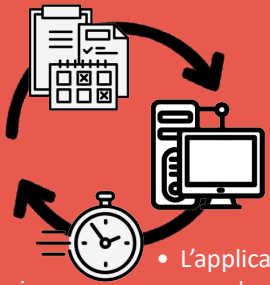

- Il est dès lors nécessaire d'améliorer dans un premier temps l'uniformité des données en se fondant sur les directives existantes.
- L'application existante de l'OFJ doit être remplacée avant que cette stratégie globale n'ait été élaborée. Le remplacement doit donc être aussi limité que possible et à moindre coût, afin de permettre ultérieurement une application globale pour l'ensemble du système du registre du commerce.

 # 24273